

Rapport RSE



2023



Nos engagements pour l'environnement,
la société et la gouvernance.



KallistaEnergy



Table des matières

Le mot du Président 6

À propos de Kallista Energy 8

Nos chiffres clés	10
Quelques faits marquants pour Kallista Energy en 2023	11
Nos valeurs	12
Nos contributions aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	14
Des objectifs climat à court-terme validés par la Science-Based Target initiative (SBTi) pour atteindre, à terme, Zéro Emission Nette d'ici 2025	16
Nos objectifs climat 2021-2030	18

Nos engagements pour l'environnement 20

Réduire notre impact environnemental	22
Protéger la biodiversité et les habitats naturels	30

Nos engagements sociétaux 38

Nos engagements pour la gouvernance 48

Nos engagements

#01

p.20

Électrifier **100% de notre flotte** de véhicules dès 2023*

#02

p.21

Bannir les **vols intérieurs** et limiter les vols internationaux

#03

p.22

Éviter, réduire et recycler les déchets générés par nos activités (bureau et exploitation de nos infrastructures)

#04

p.24

Améliorer l'**efficacité énergétique** de nos équipements

#05

p.25

Encourager la prise en compte de **critères ESG** dans les activités relevant de notre Scope 3

#06

p.28

Développer les **meilleurs projets** possibles avec l'appui d'experts indépendants

#07

p.29

Réaliser un **chantier exemplaire** pour chacun de nos projets

#08

p.30

Veiller à la **préservation de l'environnement** et à la limitation des émergences acoustiques aux abords de nos parcs éoliens

#09

p.31

Investir dans le **renouvellement** de nos parcs éoliens vieillissants pour optimiser la production d'électricité renouvelable

#10

p.32

Valoriser les pales des éoliennes démantelées et contribuer à la recherche de solutions adaptées pour les volumes à venir

#11

p.36

Garantir la sécurité des personnes et de nos équipements

#12

p.38

Réunir les conditions pour le **bien-être au travail** de nos salariés

#13

p.39

Veiller à la **diversité, l'équité** et **l'inclusion** au sein de notre entreprise

#14

p.40

Travailler de concert avec nos **parties prenantes locales**

#15

p.42

Participer au **dynamisme des territoires** où nous sommes actifs

#16

p.46

Promouvoir un **pouvoir exécutif collégial** et un dialogue permanent avec nos salariés

#17

p.47

Prévenir les **fraudes**

#18

p.48

Prévenir les **risques de gestion**

#19

p.49

Promouvoir la **cybersécurité**

*Engagement avancé de 2024 à 2023

Le mot du président



En 2023, la Science Based Targets initiative (SBTi) a validé les objectifs climat à court-terme de Kallista Energy. Avec une nouvelle feuille de route encore plus exigeante pour continuer à réduire son empreinte carbone, notre groupe réaffirme sa volonté de prendre pleinement sa part dans la lutte contre le changement climatique. Kallista Energy a ainsi fait partie des 4000 premières entreprises dans le monde à avoir des objectifs validés par la SBTi.

Nous avons la conviction que toutes les entreprises, peu importe leur taille, doivent prendre en compte les enjeux écologiques car il en va de leur résilience, en plus de celle de notre société. C'est pour cela que les émissions du Scope 3 du groupe sont désormais pleinement intégrées dans le calcul de son empreinte carbone, notamment avec l'engagement de privilégier d'ici à 2027 des fournisseurs eux-mêmes engagés dans une démarche de décarbonation de leurs activités auprès de la SBTi. En effet, même si notre groupe ne peut pas changer le marché à lui tout seul, nous pouvons envoyer un signal positif à toutes les entreprises du secteur qui font des efforts pour atteindre Zéro Emission Nette d'ici 2050.

En parallèle, notre groupe va progressivement renforcer sa stratégie RSE pour répondre aux nouvelles exigences de la directive européenne CSRD d'ici 2026. Ce travail peut paraître trop ambitieux pour une PME telle que Kallista Energy. Néanmoins, pour contrer la désinformation massive et le climato-scepticisme latent, la mise en place d'un langage commun pour redonner confiance aux citoyens dans les actions et affirmations des entreprises est plus que nécessaire. Il est indispensable d'orienter les investissements vers des activités qui contribuent à préserver les conditions de vie des générations futures et des populations les plus vulnérables.

Au quotidien, les équipes de Kallista Energy continuent de montrer que les solutions sont à portée de main et passent nécessairement par les énergies renouvelables.

Bonne lecture,

Frédéric Roche
Président du Groupe Kallista Energy

¹ La première feuille de route de 2017 à 2022 a permis de réduire les émissions des Scope 1 et 2 de Kallista Energy de près de 50%. Voir rapport RSE 2022.

² Corporate Sustainability Reporting Directive ou Directive sur les rapports de développement durable des entreprises.





À propos de Kallista Energy

Nos chiffres clés au 31 décembre 2023



74

salariés en France, Allemagne et aux Pays-Bas





92 M€

de chiffre d'affaires pour le groupe Kallista Energy



38 parcs éoliens et solaires / 438 MW

installés en France, Allemagne et aux Pays-Bas
+40% du capital de Windpark Krammer (102 MW) aux Pays-Bas



1

station de recharge THP*pilote en Normandie (France)

90

stations de recharge THP* en service en France entre 2025 et 2028



845 000 MWh

d'électricité renouvelable produits en France, Allemagne et aux Pays-Bas.
Soit l'équivalent de :



380 000

habitants approvisionnés en électricité renouvelable (avec chauffage électrique)

ou



6 Mds

de km parcourus en voiture électrique

* Très Haute Puissance

Quelques faits marquants en 2023



ÉQUIPE

- ▶ 24 nouveaux collaborateurs recrutés en France et en Allemagne (dont 16 créations de poste)
- ▶ 86/100 : notre score à l'index de l'égalité professionnelle et représentation équilibrée femmes-hommes³



CROISSANCE

- ▶ Signature de 4 cPPA⁴ pour fournir de l'électricité renouvelable à Lhyfe et au groupement Les Mousquetaires
- ▶ Deux projets lauréats (>30 MW) de l'Appel d'Offres éolien de la CRE⁵ en France
- ▶ Obtention d'un permis de construire pour 120 MW / 240 MWh de stockage par batterie dans les Hauts de France
- ▶ 10 projets éoliens à construire pour plus de 100 MW



ENGAGEMENTS

- ▶ Objectifs climat à court-terme validés par la Science-Based Targets initiative (SBTi)

- ▶ Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies

- ▶ Mécène du fonds ONF – Agir pour la forêt







DISTINCTION

- ▶ 2^e place dans la catégorie « Production d'électricité éolienne | Exploitation & Maintenance | Europe » au classement GRESB
- ▶ 5 étoiles GRESB pour la 5^{ème} année consécutive



GRESB

★★★★★ 2023

³ <https://egapro.travail.gouv.fr/>

⁴ Contrats d'achat d'électricité de gré à gré

⁵ Commission de Régulation de l'Énergie

Nos valeurs

Conviction



Kallista Energy s'est fixée pour mission de développer des sources d'énergie qui contribuent à construire un avenir viable pour les générations futures. Nous voulons livrer une électricité à prix compétitif, accessible à tous, et dont la production tienne compte de l'urgence climatique. Cette conviction se traduit dans le quotidien de nos équipes par une démarche de fond visant à améliorer nos performances environnementales et sociétales, que ce soit pour nos parcs ou simplement dans nos bureaux.

Vis-à-vis de nos parties prenantes, cette conviction se traduit par :

- ▶ Une éthique très rigoureuse,
- ▶ Un processus industriel maîtrisé,
- ▶ Une gestion des risques basée sur le professionnalisme, la transparence et l'anticipation.

Éthique

En application des dispositions de l'Article 17- II, 1° de la loi du 9 décembre 2016 dans la logique desquelles notre groupe s'inscrit, bien qu'il soit en dessous des seuils fixés par la loi, les collaborateurs de Kallista Energy s'engagent à respecter un Code de conduite qui définit et illustre les différents comportements, susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence, à proscrire. Le code de conduite inclut la possibilité pour tout salarié de donner des alertes directement au président du comité d'audit de Kallista Energy sans passer par l'intermédiaire de la direction ou de la hiérarchie de l'entreprise. A titre d'exemple, dans le cadre du développement de nos projets, nous sommes particulièrement attentifs aux situations suivantes : l'exigence d'un loyer anormal, la spoliation d'un membre au sein d'une famille (exploitant agricole, usufruitier ou nupropriétaire), une demande de travaux ou de mesures compensatoires sans lien avec le projet ou la facturation de loyers pour des chemins normalement accessibles au public. De même, les engagements ou déclarations verbales qui peuvent être faites au cours de réunions doivent systématiquement faire l'objet d'un compte rendu écrit qui sera transmis à la direction de l'entreprise.

Kallista Energy préférera ne pas réaliser ou perdre un projet plutôt que de le remporter par des moyens dont la légalité est incertaine.



Pragmatisme

Kallista Energy investit dans des énergies compétitives, offrant le meilleur compromis entre les ressources disponibles, le rendement et l'impact environnemental.

Le choix de l'éolien et du solaire, loin d'être idéologique, repose sur la fiabilité de ces technologies et leur compétitivité sans cesse croissante. L'éolien et le solaire figurent parmi les énergies renouvelables les plus matures et les moins chères. C'est avec le même pragmatisme que Kallista Energy étudie la possibilité d'augmenter la capacité de production de ses parcs existants à travers des opérations de renouvellement et la possibilité d'investir dans d'autres activités complémentaires.

Durabilité

Pour Kallista Energy, une stratégie énergétique ne se conçoit que sur une durée longue. Nous bâtissons aujourd'hui un parc de production électrique viable, à terme, sans subvention. Une fois les investissements initiaux amortis (15 à 20 ans), les centrales offriront aux générations futures la possibilité de disposer d'une électricité extrêmement compétitive. Notre démarche d'efficacité inclut le recours aux technologies les plus récentes permettant de maximiser l'utilisation du potentiel énergétique de chaque site, tout en réduisant les coûts de maintenance. A ce titre, notre groupe s'est engagé dans un programme de renouvellement systématique des éoliennes conçues dans les années 2000 afin de disposer des machines les plus performantes et avec des coûts de maintenance les plus faibles possibles.



Nos contributions clés aux objectifs de développement durable en 2023



380 000 habitants approvisionnés en électricité renouvelable pour rendre l'économie résiliente et durable.



845 GWh d'électricité renouvelable produits par les parcs éoliens et solaires du groupe, permettant de réduire la dépendance aux énergies fossiles et les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).
100% de véhicules électriques dans la flotte d'entreprise.



Formation de 4 nouveaux salariés aux fondamentaux de la conduite professionnelle.
Formation de 7 salariés aux premiers secours (session de recyclage).



Plus de 3 millions d'€ versés en taxes locales aux collectivités qui accueillent des parcs en France pour contribuer à leur dynamisme.



Des objectifs climat à court-terme validés par la Science-Based Target initiative pour atteindre, à terme, Zéro Emission Nette en 2050

En 2023, Kallista Energy a fait partie des 4000 premières entreprises dans le monde à avoir des objectifs climat validés par la Science-Based Targets initiative (SBTi).

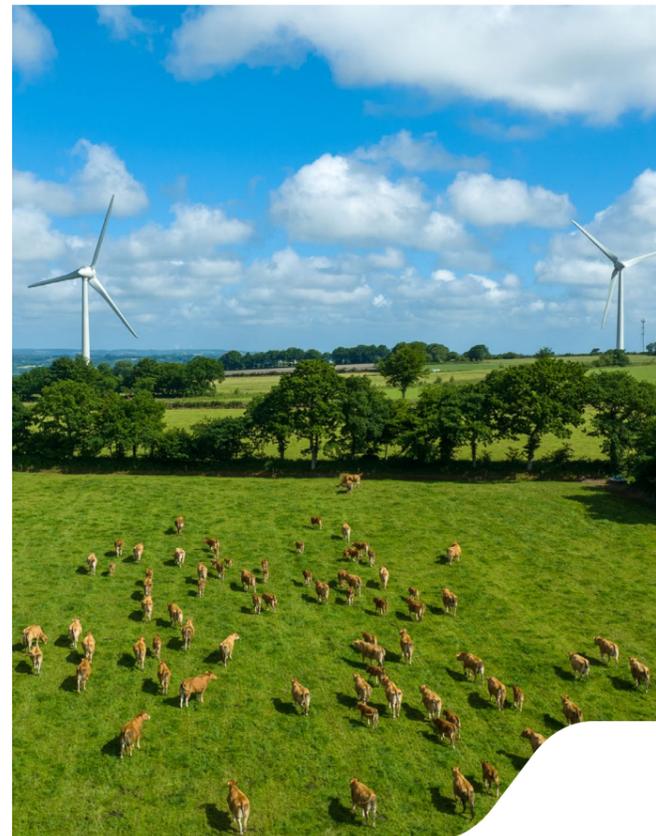


Le groupe s'est appuyé sur les recommandations de la SBTi pour définir une nouvelle feuille de route climat à 2030 (après l'atteinte de celle couvrant la période allant de 2017 à 2022). Ces objectifs à court terme validés par la SBTi sont une étape supplémentaire pour inscrire Kallista Energy sur une trajectoire qui doit la conduire vers le Zéro Emission Nette d'ici 2050.

Le scope 3 de Kallista Energy est pleinement intégré dans le calcul dans son bilan carbone, en plus des scopes 1 et 2.

Kallista Energy utilise désormais l'outil Bilan Carbone® développé par l'ADEME (Agence de transition énergétique française) et piloté par l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC).

Les objectifs climat à court terme validés par la SBTi prennent pour année de référence 2021 et englobe les activités de production d'électricité du groupe à partir de l'énergie éolienne et l'énergie solaire en France, Allemagne et aux Pays-Bas. Les autres activités du groupe (mobilité électrique, nouveaux marchés...) seront progressivement intégrées à ce périmètre.



Un bilan carbone désormais conforme au 'Protocole GHG'

Conformément aux recommandations de la SBTi, le bilan carbone de Kallista Energy sera désormais présenté selon le « Protocole GHG » développé par la World Resources Institute (WRI) et la 'World Business Council for Sustainable Development' (WBCSD).

Le 'Protocole GHG' apporte des changements notables par rapport aux méthodes de calcul utilisées précédemment par Kallista Energy pour établir son bilan carbone.

- ▶ Les émissions liées à la construction des infrastructures/ les immobilisations (parcs éoliens et solaires...) seront comptabilisées en totalité l'année de la mise en service (catégorie 3.2 – Immobilisations). Elles ne seront plus amorties sur toute la durée de vie des installations comme le préconise la méthode BEGES (bilan des gaz à effet de serre).
 - Cette nouvelle méthode de calcul aura un impact conséquent sur les bilans carbone à venir du groupe avec un effet en dent de scie d'une année sur l'autre. Le bilan carbone sera particulièrement élevé les années où Kallista Energy mettra en service de nouvelles capacités et beaucoup plus bas les années sans nouvelles mises en service.
 - A titre d'exemple, en 2023, aucune émission n'est liée aux immobilisations du groupe car aucune nouvelle mise en service d'infrastructure n'a été effectuée. Inversement, en 2024, plusieurs nouvelles mises en services sont attendues, ce qui impactera fortement le bilan carbone.
- ▶ Les émissions liées à la construction des infrastructures de production d'électricité (éolien, solaire) seront désormais basées sur l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) des constructeurs ou à défaut sur des données d'études (ex. ADEME). Elles seront calculées en t de CO₂e à la construction. Dans ses précédents bilans carbone, Kallista Energy se basait sur le facteur d'émission moyen de la production d'électricité avec de l'éolien ou du solaire (calculé en gCO₂e/kWh produit – catégorie 3.1).
 - ▶ Des ratios monétaires sont actuellement utilisés pour calculer les émissions de la catégorie 3.1 (produits et services achetés). Le ratio monétaire présente un fort degré d'incertitude. L'objectif de Kallista Energy dans les prochaines années est de travailler avec les différents fournisseurs pour qu'ils soient en mesure de transmettre des informations sur les flux physiques (quantité précise de béton utilisée dans les fondations, part des achats correspondant à du matériel et du service, transport...) afin d'arriver à des évaluations plus précises.
 - En 2023, le bilan carbone présenté n'affiche pas d'émissions dans le Scope 3 aval. Cela est dû au fait que Kallista Energy travaille pour l'essentiel avec des fournisseurs et sous-traitants qui sont classés dans la catégorie 3.1. Un travail plus détaillé sera effectué dans les prochaines années pour isoler les émissions liées au transport (pour les chantiers et la maintenance de nos installations), à la fin de vie de nos infrastructures etc. afin de les faire figurer dans le Scope 3 aval.

Une année de transition pour la mise en place de la CSRD

Kallista Energy sera soumise à la directive européenne CSRD⁶ en 2026 (pour l'année 2025). Le groupe a déjà initié un travail pour pouvoir répondre aux exigences de cette nouvelle directive, notamment sur la taxonomie

et l'analyse de double matérialité. De ce fait, dès l'année prochaine, Kallista Energy fera évoluer son rapport RSE afin de préparer sa mise en conformité avec les recommandations de la CSRD.

⁶ Corporate Sustainability Reporting Directive ou Directive sur les rapports de développement durable des entreprises

Nos objectifs climat 2021-2030

Nos engagements validés par la SBTi

Scope 1

Kallista Energy s'engage à réduire les émissions absolues de son Scope 1 de 50% d'ici 2030 par rapport à 2021.

Scope 2

Kallista Energy s'engage à augmenter son approvisionnement en électricité renouvelable de 70% en 2021 à 100% en 2030.

Scope 3

Kallista Energy s'engage à ce que 71% de ses achats de produits et services en volume d'émissions de GES soient réalisés auprès de fournisseurs ayant également une trajectoire de décarbonation certifiée par la SBTi d'ici 2027.

Etant donné l'intensité carbone des différents secteurs composant notre chaîne de valeur, cela signifie que, d'ici 2027, ~85% des achats de Kallista sont réalisés auprès de fournisseurs ayant une trajectoire de décarbonation certifiée par la SBTi. Cet indicateur sera utilisé pour permettre un suivi régulier de l'engagement Scope 3.

D'ici 2027, des calculs plus précis seront effectués pour confirmer que le résultat couvre bien 71% des achats en volume d'émissions de GES.

Suivi des engagements climat de Kallista Energy

En 2023, le Scope 1 de Kallista Energy est à 0 t avec l'électrification totale de la flotte de véhicules du groupe.

Le chauffage est désormais pris en compte en Scope 3 – chaudières non-opérées par l'entreprise – conformément au Protocole GHG.

En 2023, 97% de l'électricité achetée par Kallista Energy (Scope 2) provient de sources de production renouvelables.

63% des achats dans le Scope 3 de Kallista Energy ont été effectués auprès de fournisseurs avec des objectifs climats validés par la SBTi en 2023.

Le bilan carbone de Kallista Energy en 2023

(Pour ses activités de production d'électricité éolienne et solaire en France, aux Pays-Bas et en Allemagne).



A noter :
Avec le protocole GHG, les émissions liées à la combustion d'énergies fossiles sont désormais comptabilisées dans le Scope 3 en amont, comme Kallista Energy n'opère pas directement les chaudières de ses bureaux. Pour son siège Parisien, des discussions ont été initiées avec le bailleur pour envisager le remplacement de la chaudière au gaz par une technologie basée sur une énergie renouvelable.



Nos engagements pour l'environnement



Réduire notre impact environnemental

Engagement #01

Électrifier 100% de notre flotte de véhicules d'ici 2023 – Objectif atteint !

Cet objectif, initialement prévu pour 2024, a été atteint en 2023. La fin des contrats de location des deux dernières voitures thermiques de la flotte a été l'occasion d'accélérer la mise en œuvre de cet engagement.

Kallista Energy avait entamé l'électrification progressive de sa flotte dès 2016. Le transport représentait précédemment la part la plus importante de son bilan carbone. Le développement de projets sur tout le territoire national nécessite en effet des déplacements autour de 400 km aller/retour des collaborateurs pour atteindre des zones mal desservies par des transports en commun.

L'électrification de sa flotte de véhicules permet à Kallista Energy d'afficher un Scope 1 nul car l'entreprise ne consomme plus directement d'énergies fossiles⁷.

Le véhicule électrique est désormais pleinement adopté par l'ensemble des équipes et ancré dans l'ADN du groupe avec le développement du réseau de stations de recharge à travers la France porté par Kallista Energy.



Objectifs

2024

- Maintenir le taux d'électrification de la flotte de véhicule à 100%.

⁷ Voir note méthodologique p. 16

Engagement #02

Bannir les vols domestiques et limiter les vols internationaux

Les échanges en visioconférence se sont généralisés au sein des équipes du groupe en France, en Allemagne et aux Pays-Bas. Néanmoins, des temps d'échange en présentiel demeurent nécessaires pour maintenir de bonnes relations humaines entre les équipes des différents pays. Certains longs trajets internationaux sont effectués en avion pour que les membres de l'équipe ne soient pas éloignés trop longtemps de leur famille. Malgré le temps de trajet conséquent entre Hambourg et Paris (~16 heures A/R), de nombreux collaborateurs font le voyage en train (de jour comme de nuit) par conviction personnelle.

Depuis 2018, plus aucun vol intérieur n'est effectué par l'équipe de Kallista Energy. Ces trajets s'effectuent essentiellement en train ou en voiture.



Réalisations

2023

- Sensibilisation de tous les nouveaux arrivants à l'utilisation des outils de visioconférence et mise à disposition systématique d'un équipement de visioconférence à chaque collaborateur.
- 5 trajets A/R effectués en train de nuit de Paris à Hambourg.
- 17 vols A/R (France < > Allemagne) effectués par nos équipes.

Objectifs

2024

- Maintenir la sensibilisation sur la visioconférence et le travail collaboratif à distance pour limiter les déplacements internationaux.
- Privilégier le recours aux Carburant d'aviation durable » [SAF] pour les vols quand cela est possible.

Engagement #03

Éviter, réduire et recycler les déchets générés par nos activités (bureau et exploitation de nos infrastructures)

En plus du tri des déchets dans ses bureaux (papier, carton, métal, verre), Kallista Energy est en train de renforcer le suivi des déchets liés à l'exploitation de ses parcs éoliens et solaires. De même, une charte chantier vert est désormais mise en place sur chacun des chantiers de construction du groupe (voir l'engagement #07). L'objectif à terme est de pouvoir diriger tous les déchets issus de l'activité de l'entreprise vers des filières de valorisation / recyclage quand elles existent.



Réalisations

2023

- Sensibilisation régulière en interne sur la nécessité de réduire nos déchets, notamment pendant la semaine du challenge « Ma Petite Planète » proposée aux équipes en octobre.
- Suite au déménagement du siège parisien, signature d'un contrat avec l'entreprise Elise pour la collecte des déchets de bureau. Elise contribue à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.
- L'impact du tri du papier et du carton (chiffres fournis par Alise) :
 - 16 arbres sauvés,
 - 27891 litres d'eau économisés,
 - 511 kg CO₂ évités.
- Achat de mobilier de seconde main pour équiper certains bureaux et don de meubles inutilisés à des collaborateurs pour éviter leur destruction suite au déménagement du siège parisien.
- Achat en priorité d'équipements de protection personnelle (EPI) pour lesquels des filières de recyclage existent, notamment pour le manteaux et gilet haute visibilité. Partenariat avec un prestataire pour la récupération de nos casques et chaussures usagées.

Objectifs

2024

- Mettre en place un tri pour les déchets alimentaires.
- Proposer des équipements informatiques aux collaborateurs uniquement en fonction de leurs besoins et pas de manière systématique pour réduire l'empreinte carbone par collaborateur.
- Augmenter le volume d'achat d'équipements reconditionnés (téléphones, ordinateurs...).
- Travailler avec les prestataires de maintenance des parcs éoliens et solaires pour un meilleur suivi des déchets issus des installations du groupe.
- Prolonger les "Repair cafés" pour promouvoir la réparation des équipements personnels des collaborateurs.
- Privilégier la réutilisation de nos éoliennes démantelées avant d'envisager leur recyclage / valorisation : voir l'engagement #10

CHALLENGE « MA PETITE PLANÈTE »



En octobre 2023, les équipes de Kallista Energy ont pu participer au challenge « Ma Petite Planète ». Cette initiative, portée par l'association Ma Petite Planète propose une sensibilisation sur les écogestes du quotidien à travers des défis ludiques. La quasi-majorité des collaborateurs ont pris part au jeu qui couvrait différentes thématiques dont la gestion des déchets, l'alimentation, les déplacements, la maîtrise de l'énergie... Pendant trois semaines, les équipes ont partagé bonne humeur, bons plans et bonnes idées pour montrer que l'écologie n'est pas synonyme d'ennui ou de défaite. L'implication et la motivation des salariés leur ont permis d'atteindre de très bons résultats dans le challenge.



5 576 kg
de CO₂eq évités



1492 620 L
d'eau économisés



140 Kg
de déchets évités



103 H
de formation

A l'issue du challenge, plusieurs idées proposées par les collaborateurs ont été mises en place au sein de l'entreprise : remplacement de la machine à café à capsules par une machine à grain, espace troc, bibliothèque partagée, organisation de 'Repair cafés' animés par des salariés pour la réparation de petits appareils électriques et électroniques personnels des membres de l'équipe...

[Chiffres fournis par l'association Ma Petite Planète]

Engagement #04

Améliorer l'efficacité énergétique et encourager la sobriété dans nos bureaux

Les équipes de Kallista Energy ont emménagé dans un nouveau siège à Paris en 2023. Des discussions sont en cours avec le bailleur pour envisager le remplacement de la chaudière à gaz actuelle de l'immeuble par une équipement moins émetteur de GES.

Kallista Energy continue d'appliquer les consignes de chauffage recommandées par le Gouvernement durant l'hiver 2022 pour limiter les risques d'approvisionnement générés par la faible disponibilité du parc nucléaire et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ainsi, les consignes de température de ses bureaux parisiens sont fixées à 19° en hiver et 27° en été (avant le déclenchement de la climatisation).

Réalisations

2023

- ▶ L'emménagement dans le nouveau siège parisien a été l'occasion de relancer une sensibilisation des équipes sur la sobriété et la maîtrise de l'énergie.
- ▶ Paramétrage de mise en veille automatiques des appareils électriques (lumières, imprimantes, machine à café...).

Objectifs

2024

- ▶ Maintenir les actions existantes.
- ▶ Mettre en place un suivi plus précis des consommations d'énergie au siège parisien (par exemple avec l'installation d'un compteur dédié pour mesurer la consommation d'électricité – le compteur actuel est mutualisé pour tout le bâtiment).
- ▶ Identifier les usages les plus énergivores dans les bureaux pour trouver des solutions pour les réduire.

Engagement #05

Encourager la prise en compte de critères ESG dans les activités relevant de notre Scope 3

Les émissions du Scope 3 de Kallista Energy (achat d'éoliennes et de panneaux solaires, construction des parcs...) constituent l'essentiel de ses émissions (99% en 2021).

Une réduction absolue des émissions de ce scope est complexe pour le groupe étant donné sa taille par rapport à celle des constructeurs, les contraintes du marché ou encore le temps nécessaire pour transformer les outils industriels.

Ainsi, Kallista Energy s'est fixé pour but d'augmenter le nombre de ses fournisseurs ayant des objectifs de décarbonation validés par la SBTi. En effet, l'initiative 'engagement fournisseurs' de la SBTi vise à instaurer un cercle vertueux, encourageant les acteurs ayant des activités de production à améliorer leurs pratiques.

En parallèle de ses objectifs climat, Kallista Energy inclut désormais systématiquement une charte éthique basée sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies dans les contrats avec ses prestataires les plus importants.



Réalisations

2023

- ▶ Ajout systématique d'une charte éthique aux contrats avec les principaux fournisseurs du groupe.
- ▶ Sensibilisation des équipes aux objectifs climat validés par la SBTi.
- ▶ Création de documents pédagogiques pour les collaborateurs en charge des achats pour leur permettre de sensibiliser leurs interlocuteurs sur l'engagement "fournisseurs" de Kallista Energy auprès de la SBTi.

Objectifs

2024

- ▶ Mettre progressivement en place un critère de sélection des fournisseurs en fonction de leur engagement auprès de la Science-Based-Targets initiative (SBTi).



Protéger la biodiversité et les habitats naturels

Engagement #06

Développer les meilleurs projets possibles avec l'appui d'experts indépendants

En 2023, une quarantaine de bureaux d'études indépendants ont été sollicités par les équipes de Kallista Energy pour garantir la qualité et l'objectivité de ses projets. En lien avec les autorités environnementales, le groupe continue d'évaluer le fonctionnement d'outils innovants pour diminuer au maximum l'impact des éoliennes sur les oiseaux et les chauves-souris, tels que Safewind, DTBird et ProBat.

Kallista Energy a poursuivi en 2023 sa veille des meilleures options technologiques disponibles sur le marché en nouant des contacts avec de nouveaux fournisseurs (Spoor, Bio Acoustic Technology, Wildlife Acoustics). Ces retours d'expériences sont très précieux et permettront à Kallista Energy de proposer des mesures de réduction éprouvées dans le cadre de futurs projets afin de continuer à allier de façon optimale production d'électricité et protection de la biodiversité.



Réalisations

2023

- Utilisation de l'application ProBat pour affiner le bridage chiroptérologique de l'un de nos parcs aux Pays-Bas afin de réduire les pertes de productible et offrir une meilleure protection des chauves-souris.
- Prise de contact avec les fabricants de nouveaux outils visant la réduction du risque de collision (Audiobat de Biodiv-Wind et Wildlife acoustics).

Objectifs

2024

- Faire appel à de nouveaux experts indépendants afin de répondre aux spécificités des projets photovoltaïques et agrivoltaïques.
- Initier des contacts avec les distributeurs de nouvelles technologies (SPOOR, IDENTIFLIGHT, DTBAT, BioAcoustic Technology).
- Travailler avec les prestataires actuels afin d'améliorer encore l'efficacité des systèmes de détection déjà en fonctionnement (DTBird...).
- Evaluer la pertinence de généraliser l'utilisation de ProBat pour le calcul des bridages chiroptérologiques sur les projets.

Engagement #07

Réaliser un chantier exemplaire pour chacun de nos projets

La construction d'un parc éolien ou solaire est strictement encadrée par la loi. Pour aller encore plus loin dans la prise en compte de critères ESG dans ses chantiers de construction, Kallista Energy a formalisé ses exigences dans une « charte chantier vert ». Cette charte porte notamment sur :

- Le respect de la réglementation
- L'information du personnel de chantier
- La gestion des déchets
- La pollution de l'air (en particulier le soulèvement de poussière)
- Les émergences acoustiques pendant la phase chantier

Toutes les entreprises qui interviennent sur le chantier doivent signer cette charte et s'assurer de sa prise en compte par leurs collaborateurs. Pour chaque chantier un prestataire HSE (Hygiène, Santé et Environnement) est mandaté pour vérifier la bonne application de cette charte.

De plus, au démarrage de chaque chantier, un temps d'information est proposé aux élus du territoire afin de leur présenter les étapes du chantier et leurs interlocuteurs. Des contacts réguliers sont par la suite organisés pour les informer de l'avancement des travaux. Un journal de chantier – qui présente les étapes de construction, les entreprises sélectionnées pour le chantier, les mesures mises en place – est aussi mis à la disposition des habitants.

Réalisations

2023

- Mise en place la charte chantier vert du groupe pour les travaux de renouvellement d'un parc en Normandie.

Objectifs

2024

- Maintenir la charte chantier vert et la déployer sur tous les chantiers.
- Systématiser le contrôle de la charte chantier vert et des obligations de l'entreprise liées à l'arrêté préfectoral en matière de sécurité et d'environnement.

Engagement #08

Veiller à la préservation de l'environnement et à la limitation des émergences acoustiques aux abords de nos parcs éoliens

En plus des règles strictes qui encadrent le développement de projets éoliens et solaires, Kallista Energy cherche en permanence à limiter l'impact de ses projets sur la biodiversité et les riverains de ses parcs.

Nos opérateurs en région sont les interlocuteurs privilégiés, une fois les parcs en service, pour recueillir leurs commentaires et retours d'expérience.



Réalisations

2023

- ▶ Renouvellement du suivi environnemental sur notre parc éolien d'Oostflakkee aux Pays-Bas pour vérifier l'efficacité des mesures de réduction : pose d'un BATmode en nacelle et d'un enregistreur SM4 Bat à 30m de haut sur le mât pour améliorer notre connaissance de l'activité locale des chauves-souris et mieux les protéger.
- ▶ Réalisation de suivis post-implantation sur nos parcs en Bretagne, Pays de la Loire, Hauts de France, [écoutes en nacelle des chauves-souris avec la pose de BatMode + suivi de la mortalité des chauves-souris et des oiseaux].
- ▶ Consolidation de notre partenariat en Normandie avec le Groupe Ornithologique Normand et dans la Beauce avec Eure-et-Loir Nature et Loiret Nature Environnement pour la mise en place de mesure de protection des busards.
- ▶ Rédaction de fiches environnementales pour la prise en compte de la biodiversité lors des chantiers en respect des prescriptions des arrêtés préfectoraux.

- ▶ Mise en place d'un suivi environnemental des chantiers de renouvellement assuré conjointement par notre coordinateur environnemental (sensibilisation des équipes, rédaction de fiche chantier) et un bureau d'études indépendant pour attester du respect des mesures inscrites aux arrêtés préfectoraux.
- ▶ Poursuite du suivi acoustique de nos parcs.
- ▶ Mise en place de conventions avec des partenaires locaux pour identifier les éventuelles anomalies sur les parcs en temps réel.
- ▶ Des études acoustiques ont été menées sur 2 parcs éoliens :
 - pas d'émergence constaté sur un parc,
 - émergences constatées avec mise en place de bridage sur le deuxième parc.

Objectifs

2024

- ▶ Poursuivre les actions déjà mises en place (BATmode, suivis post-implantation, partenariats..).
- ▶ Recenser toutes les huiles et graisses utilisées pour l'entretien des parcs éoliens afin d'identifier des substitutions possibles pour limiter le risque environnemental.

▶ Des chevaux et des éoliennes
La cohabitation entre éoliennes et chevaux est un sujet qui suscite souvent des questions. Kallista Energy a de ce fait recueilli le témoignage de la fondatrice d'un centre équestre qui se trouve à proximité de l'un de ses parcs pour lutter contre les idées reçues.



▼ Voir la vidéo



Engagement #09

Investir dans le renouvellement de nos parcs éoliens vieillissants pour optimiser la production d'énergie renouvelable

Entre 2023 et 2024, Kallista Energy procédera au renouvellement de 4 nouveaux parcs éoliens en France. Le groupe poursuit sa stratégie de renouvellement de ses parcs éoliens les plus anciens, initiée dès 2017. Trois parcs éoliens ont déjà été démantelés et renouvelés et 4 nouveaux chantiers ont été lancés entre 2023 et 2024.

En plus d'une augmentation de la production d'électricité avec le même nombre d'éoliennes, le renouvellement permet de minimiser l'impact des machines (meilleure gestion de l'acoustique et de la prise en compte des oiseaux et des chauves-souris) et redonne une visibilité à long-terme à des collectivités rurales (retombées fiscales pendant 20 ans).

RENOUVELLEMENTS

- Brachy, Omissy, Breteuil, Noyers-St-Martin (Normandie et Hauts-de-France)
- Les parcs déjà renouvelés : Trébry, Lanfains, Plouyé (Bretagne)



Réalisations

2023

- Préparation de 4 nouveaux chantiers de renouvellement.

Objectifs

2024

- Favoriser le béton de type CEM III au lieu du béton CEM II quand cela est techniquement et économiquement possible
- Cette solution sera mise en œuvre pour le renouvellement de notre parc éolien de Brachy en Normandie. L'objectif sera de diminuer l'empreinte carbone de chaque fondation d'environ 50 tonnes de CO₂ (selon les valeurs d'émission fournies par notre prestataire).
- Optimiser nos études géotechniques pour réduire la taille des fondations quand cela est possible (pour notre parc de Brachy, l'objectif est une réduction d'environ 60 tonnes de CO₂ par fondation).

Engagement #10

Valoriser les pales des éoliennes démantelées et contribuer à la recherche de solutions adaptées pour les volumes à venir

Lors du renouvellement de ses parcs éoliens, Kallista Energy privilégie le réemploi de tout ou partie des éoliennes avant de considérer le recyclage ou la valorisation, comme préconisé par l'Agence de Transition Ecologique en France⁸. En effet, les éoliennes démantelées peuvent être réutilisées en pièces détachées pour la maintenance d'autres parcs ou réinstallées en l'état sur des sites soumis à des contraintes de hauteur ou dans des marchés émergents disposant de vastes espaces disponibles.

Découvrez les étapes de recyclage et valorisation d'une éolienne



▼ voir la vidéo



Réalisations

2023

- Pas de chantier en 2023.
- Identification de solutions: le réemploi ou la revente des anciennes éoliennes avant de considérer le recyclage / valorisation.
- Dans le cas des pales et des nacelles en fibre de verre, la valorisation en CSR (Combustible Solide de Récupération), sera considérée en dernière option.

Objectifs

2024

- Nouer un accord avec un partenaire pour la revente des éoliennes démantelées. Si jamais la vente ne peut être finalisée, ce prestataire devra alors s'assurer du recyclage et de la valorisation des éoliennes selon la loi du 26 août 2011.
- Etudier les nouvelles solutions proposées pour le recyclage des pales.

⁸ <https://optigede.ademe.fr/demarche-territoriale-economie-circulaire-axe-2>



Nos engagements sociétaux

Engagement #11

Garantir la sécurité des personnes et de nos équipements

Kallista Energy est engagée dans un processus d'amélioration continue pour maintenir des exigences en matière de sécurité au niveau le plus élevé. En France, l'entreprise est certifiée ISO45001 (Sécurité) et ISO14001 (Environnement) pour l'ensemble de ses activités et ISO9001 (Qualité) pour son département Exploitation.

Réalisations

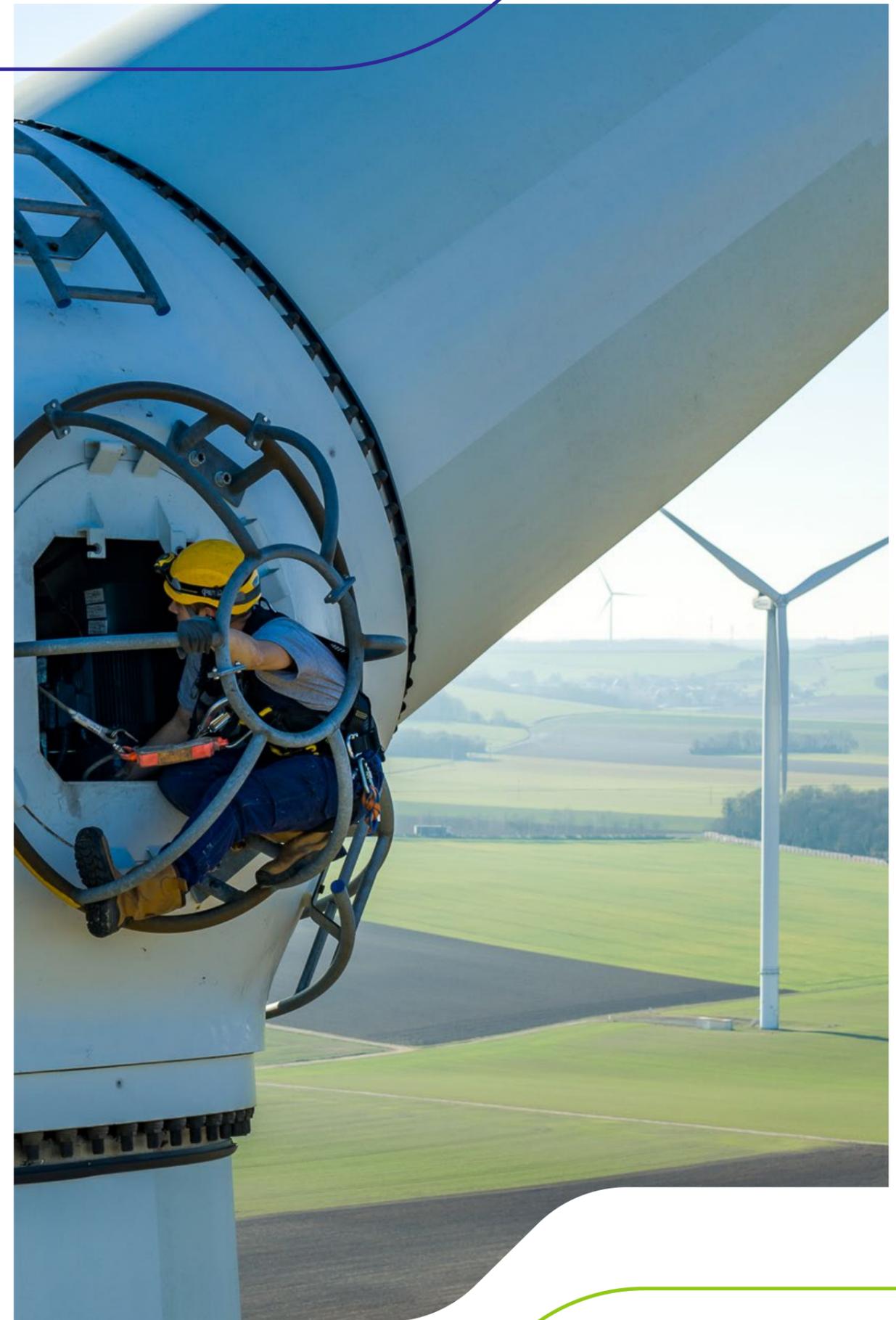
2023

- ▶ Formation des équipes en charge de l'exploitation des parcs à l'évacuation d'urgence d'une éolienne.
- ▶ Renforcement de la prévention sécurité à travers des 'causeries sécurité' au sein des différents départements de l'entreprise.
- ▶ Mise à disposition d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) pour les équipes en charge du développement de projets (en plus des équipes chargées de l'exploitation des parcs).
- ▶ Contrôle de la conformité de nos parcs vis à vis de la réglementation.

Objectifs

2024

- ▶ Reconduire les formations 'évacuation d'urgence des éoliennes' une fois par an.
- ▶ Renouveler les formations sur l'évacuation des bureaux (guide-file, serre-file).
- ▶ Maintenir les formations sur les risques routiers (stages de conduite et campagnes de sensibilisation).
- ▶ Désigner des référents 'sécurité' au sein des espaces de coworking utilisés par les collaborateurs en région.
- ▶ Proposer une formation sur les « gestes qui sauvent » à l'ensemble des salariés.
- ▶ Travailler avec les services de santé pour améliorer la prise en compte des risques inhérents aux activités liées à l'exploitation des parcs et aussi à la sédentarité.
- ▶ Maintenir des contrôles de nos parcs pour assurer leur conformité aux réglementations.



Engagement #12

Réunir les conditions pour le bien-être au travail des salariés

Fin 2023, une enquête de satisfaction a été réalisée par le cabinet Octomine auprès de l'ensemble des équipes du groupe. 94% des collaborateurs ont répondu à l'enquête. Les principaux scores (sur 10) recueillis par Kallista Energy confirment que la grande majorité des salariés sont satisfaits de leur entreprise.



Sur toutes les thématiques du questionnaire (image de l'entreprise, épanouissement professionnel, engagement, organisation du travail, relations humaines, rémunération et avantages...), les scores de Kallista Energy se situent au-dessus de la moyenne des entreprises du portefeuille du cabinet Octomine.

Ceci est illustré par l'Employee Net Promoter Score' (eNPS) qui mesure la probabilité que des employés recommandent leur organisation comme lieu de travail (0 à 10 : score correct ; 10 à 30 : bon score ; >30 : excellent score). L'eNPS (Employee Net Promoter Score) de Kallista Energy est de 48, ce qui témoigne de la satisfaction globale des salariés du groupe.

Kallista Energy veille particulièrement à réunir les conditions pour assurer la cohésion de ses équipes. Des temps de rencontre avec l'ensemble des collaborateurs sont organisés au moins 2 fois par an : séminaire d'équipe annuel (à la montagne ou en région) et cocktail de fin d'année. Les salariés peuvent aussi participer à divers événements soutenus par l'entreprise : trail, tournoi de foot, ateliers avec l'ONF – Agir pour la forêt (voir Engagement #15). De même, les salariés bénéficient d'une grande autonomie et de beaucoup de flexibilité dans l'organisation de leur travail afin de concilier leur vie professionnelle et personnelle.

Résultats

2022

- ▶ Ouverture d'un bureau à Hambourg en Allemagne. L'emplacement a été choisi par notre équipe allemande.
- ▶ Organisation de deux temps forts avec l'ensemble de notre équipe (France, Allemagne et Pays-Bas) : séminaire à la montagne en mars et cocktail de fin d'année en décembre.
- ▶ Participation de plusieurs membres de l'équipe à un atelier avec l'Office National des Forêts pour transformer des blockhaus en abris pour les chauves-souris en Bretagne.

Réalisations

2023

- ▶ Déploiement du programme d'accueil à tous les nouveaux collaborateurs, y compris les stagiaires.
- ▶ Réalisation d'une nouvelle enquête de satisfaction des salariés.
- ▶ Maintien du partenariat avec Trust Society pour proposer des produits du quotidien écologiques aux collaborateurs à des prix avantageux.
- ▶ Prise en compte des commentaires des collaborateurs dans l'aménagement des nouveaux bureaux à Paris et dans le choix des espaces de travail en région.

Objectifs

2024

- ▶ Négocier un accord sur le temps de travail avec le Comité Economique et Social (CSE), pour répondre aux nouvelles manières de travailler souhaitées par les salariés.
- ▶ Proposer des opportunités de formation et de développement personnel aux collaborateurs, pour favoriser l'acquisition de nouvelles compétences, l'avancement professionnel et le renforcement du sentiment de valorisation au sein de l'entreprise.
- ▶ Encourager l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail avec la mise en place du forfait vélo.
- ▶ Prendre en considération les résultats des enquêtes de satisfaction dans la détermination de la politique RH et suivre la progression.

Engagement #13

Veiller à la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de notre entreprise

Le groupe comptait à fin 2023, 74 salariés, contre 58 en 2022. La politique de recrutement de Kallista Energy demeure de miser sur le potentiel des candidats et de valoriser l'expérience même si elle n'est pas sanctionnée par un diplôme. De plus, des montées en responsabilités ou de la mobilité interne sont proposées aux collaborateurs dans les équipes qui s'agrandissent ou dans le déploiement de nouvelles activités.

En 2023, l'équipe de Kallista Energy comprenait près de 30% de femmes, soit une situation stable par rapport à 2022. Ce chiffre est proche de la part de femmes travaillant dans le secteur des énergies renouvelables en Europe, selon l'Agence Internationale pour les énergies renouvelables (IRENA). Fidèle à ses convictions, Kallista Energy n'applique aucune politique de discrimination à l'embauche, même positive, et privilégie uniquement les compétences et le savoir-être.



Objectifs

2024

- ▶ **Diversité**
 - ▶ Maintenir un processus de recrutement qui implique plusieurs membres de l'équipe lors des entretiens d'embauche afin d'arriver à une décision collégiale et éviter tout biais cognitif.
- ▶ **Equité**
 - ▶ Effectuer une analyse approfondie des écarts salariaux au sein de l'entreprise pour identifier toute disparité injustifiée entre les employés à des postes équivalents.
 - ▶ Corriger les inégalités salariales qui peuvent exister et veiller à ce que les politiques de rémunération soient équitables.
 - ▶ Maintenir un score au-dessus de 85/100 à l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et œuvrer pour l'amélioration de ce score.
- ▶ **Inclusion**
 - ▶ Voir l'Engagement #12

* 32% selon une étude de l'Agence Internationale de l'Energie (IRENA) – [https://www.irena.org/publications/2019/Jan/Renewable-Energy-A-Gen-der-Perspective#:~:text=Renewable%20energy%20employs%20about%2032,lower%20than%20in%20administrative%20jobs](https://www.irena.org/publications/2019/Jan/Renewable-Energy-A-Gender-Perspective#:~:text=Renewable%20energy%20employs%20about%2032,lower%20than%20in%20administrative%20jobs)

Engagement #14

Travailler de concert avec nos parties prenantes locales

Pour chacun de ses projets, Kallista Energy met en place des actions de concertation dès le début pour impliquer élus locaux, riverains et d'autres parties prenantes locales. L'objectif est d'instaurer un dialogue, prenant en compte les contraintes techniques et réglementaires, pour arriver au meilleur projet possible.

▼ voir la vidéo



Une commune attachée à "son" parc éolien

Témoignage du Maire de Trébry en Bretagne

Résultats

2022

- ▶ Amélioration du portail digital d'information de Kallista Energy afin de rendre l'outil plus performant et simple d'utilisation pour les riverains de ses projets.
- ▶ Organisation de journées portes ouvertes de nos parcs éoliens de Trébry et Lanfains suite à leur renouvellement : environ 200 habitants ont participé à chaque événement.
- ▶ Organisation systématique d'une ou plusieurs permanences d'information pour informer les habitants des communes où Kallista Energy développe des projets.
- ▶ Renouvellement du partenariat avec le fonds ONF- Agir pour la forêt.

Réalisations

2023

- ▶ Amélioration continue du portail digital d'information.
- ▶ Organisation d'une journée portes ouvertes de l'un des parcs du groupe en Normandie dans le cadre de la Journée européenne du vent afin de continuer la sensibilisation sur la nécessité d'électrifier nos usages pour sortir des énergies fossiles et l'intérêt de développer des énergies renouvelables.
- ▶ Intervention de plusieurs collaborateurs, sur leur temps de travail, à une formation destinée à des étudiants, pour présenter les enjeux et métiers des énergies renouvelables.
- ▶ Organisation de temps d'échanges systématique avec les riverains de tous nos projets avec proposition de différents formats (permanences d'information, ateliers thématiques avec des experts, intervention en Conseil municipal ou lors de cérémonies de vœux...)
- ▶ Diffusion d'une lettre d'information recensant les chiffres et informations clés de nos installations à la Mairie de chaque commune où le groupe est présent.

Objectifs

2024

- ▶ Maintien des actions existantes.



▶ Elever des moutons sous des panneaux solaires

Certaines oppositions locales aux énergies renouvelables sont suscitées par la désinformation massive sur l'éolien et le solaire. Afin de contribuer à lutter contre ce fléau, Kallista Energy réalise des outils de communication pédagogiques à destination des riverains de ses projets et parcs. Par exemple, des bergers ont pu présenter comment un parc solaire leur avait permis de renforcer leur activité d'élevage ovin.

▼ voir la vidéo



Engagement #15

Participer au dynamisme des territoires où nous sommes actifs

Chaque année, Kallista Energy verse plus de 3 millions d'euros en taxes locales aux collectivités qui accueillent ses parcs éoliens et solaires en France.

Le groupe s'inscrit comme un acteur territorial en soutenant des associations sportives ou culturelles dans ces communes. De plus, en concertation avec les élus locaux, plusieurs actions sont mises en place dans le cadre du développement des projets : sécurisation des réseaux électriques, bourse aux plants pour les habitants, mutualisation de travaux (réutilisation de plateformes des bases-vie des chantiers pour la construction d'un city-stade...).

Kallista Energy est aussi mécène du fonds de dotation de l'Office National des Forêts-Agir pour la forêt depuis 2020, pour contribuer à la résilience des écosystèmes et à la préservation de la biodiversité.

De plus, notre activité, foncièrement décentralisée, contribue structurellement à créer des emplois locaux à plusieurs niveaux :

- Recrutement d'opérateurs régionaux à proximité de nos parcs pour un suivi réactif en réduisant les temps de déplacement ;
- Contrats avec des maintenanciers disposant systématiquement de centres de maintenance locaux ;
- Sollicitation d'entreprises locales pour les travaux d'entretien des parcs (entreprises d'espaces verts, réparations des chemins d'accès, bergers pour les parcs solaires...).

Lors des chantiers de construction, Kallista Energy encourage le recours à des sous-traitants locaux et régionaux pour les travaux qui ne nécessitent pas de compétences spécifiques, comme le terrassement.

Objectifs

2024

- ▶ Continuer à soutenir des associations sportives et culturelles situées dans les communes où le groupe est présent.
- ▶ Maintenir le partenariat avec le fonds l'ONF-Agir pour la forêt.

Régénération de la forêt de Thelle avec le Fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt

La forêt de Thelle se situe dans le Pays de Bray, aux frontières des Hauts-de-France et de la Normandie, à 20 kilomètres d'Amiens. Elle s'étend sur 920 hectares et est réputée pour ses bois de très grande qualité, principalement du chêne sessile (70 %) et du hêtre (25 %). Elle accueille une faune et une flore riches et comporte de nombreux lieux remarquables, notamment des dolmens.

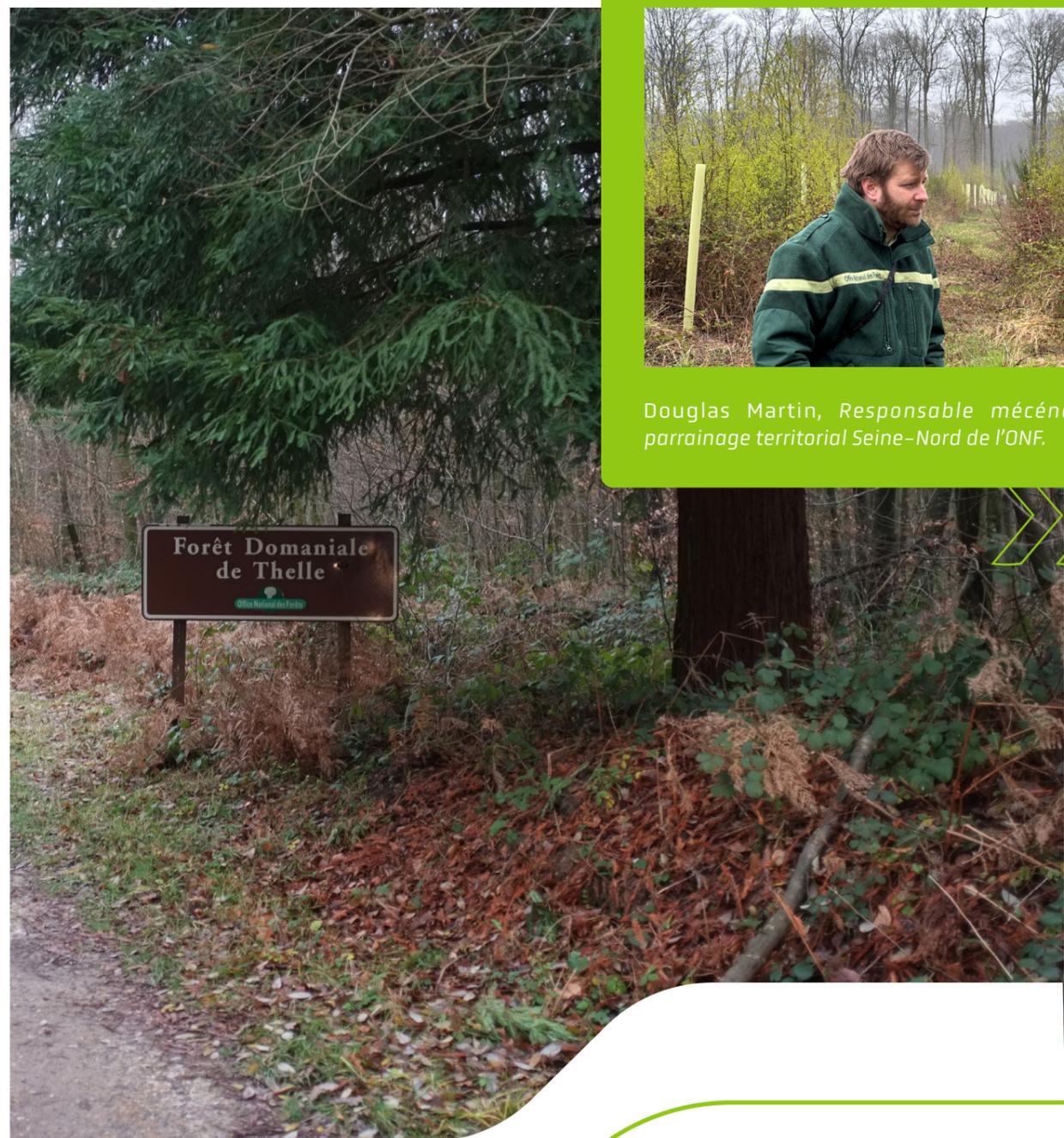


Douglas Martin, Responsable mécénat et parrainage territorial Seine-Nord de l'ONF.

Le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt a ainsi proposé à Kallista Energy de contribuer à un projet de régénération de la forêt de Thelle. Au total, 2400 arbres (chênes sessile, alisiers, cormiers merisier et pommiers) ont été replantés par les équipes de l'ONF sur 2,16 hectares. L'Office y déploie le principe de « forêt mosaïque », en diversifiant les essences pour rendre les forêts plus résistantes aux effets du changement climatique et, à terme, préserver les habitats des cervidés, oiseaux, batraciens... Le mécénat de Kallista Energy permettra de suivre la croissance des arbres pendant cinq ans afin d'assurer un bon taux de reprise.

Des membres de l'équipe de Kallista Energy ont pu apprécier dernièrement les plantations effectuées par les équipes de l'ONF et chausser gants et bottes pour nettoyer des parcelles adjacentes où des plantations avaient déjà eu lieu il y a quelques années.

Ce projet dans la forêt de Thelle est la troisième initiative du fonds ONF-Agir pour la forêt soutenue par Kallista Energy, après des projets dans les forêts d'Eu (Normandie) et de Beg-Meil (Bretagne).



Une partie de la forêt de Thelle a été détruite suite aux assauts du vent et sa capacité de régénération naturelle n'est plus assez rapide à cause des effets du changement climatique. Les mécanismes d'adaptation naturelle d'une forêt sont en moyenne 10 fois trop lents, au regard de la rapidité prévisible de l'évolution du climat. Une intervention humaine était nécessaire pour régénérer certaines parcelles et les rendre plus résilientes.



Douglas Martin, Responsable mécénat et parrainage territorial Seine-Nord de l'ONF.





Nos engagements pour la gouvernance

Engagement #16

Promouvoir un pouvoir exécutif collégial et un dialogue permanent avec les salariés

Le Comité de surveillance de Kallista Energy compte depuis 2021 un président indépendant : Jeroen de Haas. Il apporte sa grande connaissance du secteur des énergies renouvelables à notre groupe et permet d'assurer l'impartialité des décisions du Comité de surveillance.

En janvier 2023, Madame Marjolaine LOPES, Portfolio manager chez APG, a été nommée en qualité de membre permanent de notre comité de surveillance.

Résultats

2022

- ▶ Création d'un comité exécutif, en complément du Directoire, pour intégrer le Directeur Pays Allemagne dans le processus de prise de décisions du groupe.
- ▶ Organisation d'une assemblée générale des actionnaires qui a réuni physiquement tous les actionnaires salariés.
- ▶ Respect de la périodicité des réunions du CSE (12 par an), du Directoire (4 par an minimum) et du Comité de surveillance (4 par an).

Réalisations

2023

- ▶ Nouvelle ouverture du capital aux salariés, notamment pour permettre aux collaborateurs arrivés après 2020 d'investir.
- ▶ Organisation d'une assemblée générale des actionnaires.
- ▶ Organisation d'élections pour le renouvellement du CSE
- ▶ Respect de la périodicité des réunions du CSE (12 par an), du Directoire (4 par an minimum) et du Comité de surveillance (4 par an).
- ▶ Promotion de l'une des collaboratrices de l'entreprise au sein du comité de direction.

Objectifs

2024

- ▶ Mettre en place un comité de direction élargie.
- ▶ Renforcer notre actionnariat salarié en procédant à une émission d'actions gratuites.

Engagement #17

Prévenir les fraudes

Des règles de fonctionnement très strictes ont été définies pour prévenir tous les risques de corruption et de fraude au sein de l'entreprise et dans les interactions avec ses parties prenantes.

Le code de conduite de Kallista Energy, défini en 2018, sert de cadre à toutes les négociations nécessaires au développement de nos projets et précise par exemple les actions à proscrire dans la négociation des loyers pour l'implantation de nos éoliennes.

Les managers de proximité assurent une sensibilisation permanente de l'équipe à ces règles de bonne conduite.



Réalisations

2023

- ▶ Zéro déviation au code de conduite anti-fraude.

Objectifs

2024

- ▶ Zéro déviation au code de conduite anti-fraude.

Engagement #18

Prévenir les risques de gestion

Kallista Energy a mis en place un contrôle interne documenté et systématique de son activité. Notre équipe administration et finances a déployé les outils de gestion nécessaires pour renforcer le contrôle interne (engagements, notes de frais...). Elle s'assure du bon respect des consignes par tous les collaborateurs de l'entreprise afin de maintenir la parfaite intégrité financière et comptable du groupe.



Réalisations

2022

- Vérification annuelle par thème tournant du respect des règles de contrôle interne.

Objectifs

2023

- Renforcer les outils de contrôle interne et harmoniser les règles appliquées dans les différents pays où le groupe est implanté.

Engagement #19

Promouvoir la cybersécurité

Les infrastructures énergétiques sont des cibles de prédilection des cyber-attaques. A ce titre, Kallista Energy veille constamment à renforcer et maintenir la sécurité de son système d'information pour assurer l'intégrité de ses équipements et de ses données.



Résultats

2022

- Recrutement d'un responsable informatique.
- Mise en place d'un outil de monitoring quotidien analysant le niveau de sécurité de tous nos actifs externes (site web, firewall, messagerie...).
- Poursuite de notre Plan de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI).

Réalisations

2023

- Déploiement d'un Plan de Continuité des Activités (PCA) conforme aux exigences internes.
- Mutualisation des ressources serveurs et passage à une solution de téléphonie type 'soft phone'.
- Sensibilisation de tous les collaborateurs dès qu'une cyber-attaque est identifiée et déjouée pour maintenir une vigilance permanente de l'équipe.

Objectifs

2023

- Renforcer la sécurité des accès collaborateurs.
- Mettre en place une évaluation récurrente du niveau de maturité des collaborateurs sur la cybersécurité.

Rapport RSE 2023

Groupe **KallistaEnergy**
18-20 rue Treilhard
75008 Paris

FRANCE – ALLEMAGNE – PAYS-BAS

Producteur indépendant d'énergies compétitives
www.KallistaEnergy.com



KallistaEnergy